

**AUTORISATION DE TRAVAUX
DÉLIVRÉ PAR LE MAIRE AU NOM DE L'ETAT**



N° AT 033 441 25 00007 déposé le 03/10/2025

Par :	HAUTE GIRONDE MEDICAL,
Demeurant à :	19 BIS ZONE D'ACTIVITES 33710 CARS
Sur un terrain sis à :	19bis Zone d'Activités 33390 Saint-Martin-Lacaussade 441 B 2379
Nature des Travaux :	Changement de catégorie

Le Maire de la commune de Saint-Martin-Lacaussade

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation et notamment les articles L122-3, L122-6, L1281-2 et L161.1 à L165-7 et les articles R122-5 à R122-21, R122-30, R122-31, R122-35 et R162-1 à R165-21,

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment les articles L111-8 et R425-15,

Vu la demande d'autorisation de travaux susvisée

Vu l'avis Favorable de Service Départemental d'Incendie et de Secours en date du 31/12/2025

Vu l'avis Favorable de DDTM - Commission ACCESSIBILITE - SHLCD - QC en date du 18/11/2025, joint au présent arrêté

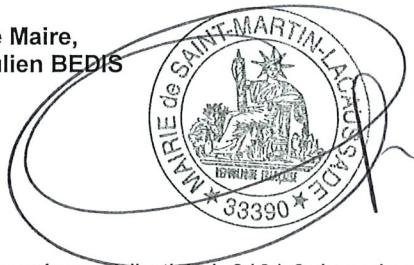
ARRETE

Article 1

Les travaux décrits dans la demande d'autorisation de travaux susvisée peuvent être entrepris en respectant les prescriptions émises par la commission de sécurité incendie dans son rapport ci-joint annexé.

Saint-Martin-Lacaussade, le 15/12/2026

Le Maire,
Julien BEDIS



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales,

INFORMATIONS - A LIRE ATTENTIVEMENT - INFORMATIONS - A LIRE ATTENTIVEMENT

DROITS DES TIERS : La présente décision est notifiée sans préjudice du droit des tiers (notamment obligations contractuelles ; servitudes de droit privé telles que les servitudes de vue, d'ensOLEILlement, de mitoyenneté ou de passage ; règles contractuelles figurant au cahier des charges du lotissement ...) qu'il appartient au destinataire de l'autorisation de respecter.